

Patrick Fontaine
Responsible International
International Leader

Tel. +33 5 45 36 15 00
Mob. +33 6 72 21 11 25
patrick.fontaine@larche.org



Eileen Glass
Vice-Responsible International
Vice-International Leader

Tel. (AU) + 61 0431 898 013
Tel. (FR) + 33 6 80 91 04 99
eileen.glass@larche.org

Le 24 mars 2015

**Aux : Responsables de Pays et de Région
Délégués Internationaux
Représentants Internationaux**

Chers amis,

Nous venons à vous alors que s'achèvent les célébrations des 50 ans qui nous ont donné l'occasion d'approfondir la relecture de notre histoire. Grâce à cette année jubilaire, nous avons pu recevoir à nouveau l'Arche comme un don de Dieu. Ce jubilé a été un moment de reconnaissance pour tout ce que nous avons reçu.

Cependant cette relecture doit aujourd'hui intégrer une donnée attristante concernant la personne du Père Thomas Philippe.

Le Père Thomas Philippe, dominicain né en 1905 et mort en 1993, a tenu une place importante dans la genèse de l'Arche.

Jean Vanier le rencontre pour la première fois en 1950, lorsqu'il quitte la marine. Le père Thomas est alors responsable d'un centre international philosophique et théologique, nommé « l'Eau Vive ». Jean sent très vite chez lui une spiritualité qui témoigne à ses yeux d'une présence de Dieu concrète et féconde dans sa vie. Le père Thomas devient son père spirituel et Jean choisit de lui donner sa confiance quand il cherche où Dieu l'appelle. En 1963, le Père Thomas, alors aumônier du « Val Fleuri », petit centre qui accueille des personnes avec un handicap mental, invite Jean à connaître le monde des personnes avec un handicap.

Par la suite, Jean décide de créer l'Arche, soutenu par le Docteur Préaut, psychiatre éminent de l'Oise, en accueillant Philippe et Raphael.

Le Père Thomas jouera dans les années suivantes un rôle d'accompagnement spirituel de la communauté naissante. En 1971, à Trosly, il fondera avec quelques personnes « La Ferme », lieu d'accueil, de prière et de formation qui, après sa mort, est devenue une communauté, membre de l'Arche.

Le Père Thomas quittera définitivement La Ferme en 1991 pour finir ses jours à St Jodard, au sein de la communauté St Jean. Il est important de noter que le père Thomas n'a pas toujours compris l'intuition de Jean ni le développement qu'il a donné à l'Arche. Le père Thomas s'est souvent opposé aux décisions prises et aux orientations données.

Indépendamment de sa contribution significative à la pré-fondation et aux débuts de l'Arche et du bien qu'il a fait à de nombreuses personnes qu'il accompagnait, nous savons aussi que la trajectoire personnelle du père Thomas a été déroutante. Nous ne pouvons ni ignorer ni taire les graves zones d'ombres qui ont marqué son existence et dont certaines viennent de nous être révélées.

Fédération Internationale des Communautés de L'Arche - International Federation of L'Arche Communities

25, rue Rosenwald | 75015 Paris | France
Tel. +33 (0)1 53 68 08 00 | Fax +33 (0)1 53 68 08 04
international@larche.org | www.larche.org
SIREN 434 914 370 000 37

En 1956, donc bien avant la fondation de l'Arche, le père Thomas Philippe a fait l'objet d'une sanction canonique. A l'issue d'un procès du Saint Office, des sanctions très rigoureuses lui furent imposées pendant plusieurs années : Interdiction d'enseigner, d'exercer tout ministère, et d'administrer tout sacrement en public.

Nous ne connaissons pas l'objet de cette condamnation, car, jusqu'à aujourd'hui, les archives de ce procès sont inaccessibles, mais quelques publications de ces dix dernières années¹ que nous avons recherchées et consultées, laissent supposer que cette condamnation est en rapport avec un comportement non approprié de la part du Père Thomas, dans le cadre de l'accompagnement spirituel ; comportement qui aurait donné lieu aux plaintes de plusieurs femmes.

Par ailleurs, au mois de Juin 2014, des témoignages nous sont parvenus, qui nous ont bouleversés. Cette fois ils concernent les années postérieures à la fondation de l'Arche.

Ils concernent des femmes adultes au moment des faits et sans handicap mental.

Ces témoignages rapportent des gestes graves sur le plan sexuel, dans le cadre de l'accompagnement spirituel pratiqué par le Père Thomas.

Nous sommes reconnaissants vis-à-vis de ces personnes qui expriment leur souffrance avec courage et nous voulons leur témoigner toute notre compassion.

Le Père Thomas étant décédé, aucune poursuite civile ou pénale ne peut être engagée. De plus, les personnes désirent être écoutées en faisant connaître la vérité, sans esprit de vengeance, et ne demandent pas de réparation. Nous avons voulu, avec l'Equipe de Direction Internationale, et en plein accord avec Jean Vanier, répondre à leur demande et aller plus loin dans leur écoute.

En Juin 2014, deux de ces témoignages ont été adressées à l'Eglise Catholique et nous ont été transmis par Mgr Pierre d'Ornellas, Archevêque de Rennes et Evêque accompagnateur de L'Arche Internationale. Il a été convenu avec Mgr Pierre d'Ornellas que celui-ci ouvrirait immédiatement une enquête canonique (c'est-à-dire selon le droit de l'Eglise Catholique), afin d'écouter les personnes et d'éclairer les faits.

Cette enquête, ouverte en Décembre 2014, vient de se conclure par un rapport dont nous avons pu prendre connaissance. Par égard pour les personnes, ce rapport est tenu confidentiel, et nous faisons mention intégrale ici de son résumé, établi par Mgr d'Ornellas :

À la demande de l'Église et de l'Arche, le père Paul-Dominique Marcovits, dominicain, a procédé à l'audition de 14 témoins rapportant des faits dont ils avaient été directement victimes ou des faits de victimes qui leur en ont fait la confiance, faits commis par le père Thomas Philippe, dominicain, décédé le 4 février 1993.

Il ressort de ces témoignages concordants et sincères ceci : le père Thomas Philippe a eu des agissements sexuels sur des femmes majeures, par lesquels il disait rechercher et communiquer une expérience mystique ; ils sont pourtant gravement contraires aux vœux religieux qu'il avait prononcés ainsi qu'à la discipline et à la morale enseignées par l'Église ; ils attestent une emprise psychologique et spirituelle sur ces femmes auxquelles il demandait le

¹ - Biographie : *John W. Thompson, psychiatrist in the shadow of the holocaust* – Paul J. Weindling, University Rochester Press. 2010
- Mentions et notes dans : *Journet Maritain, Correspondance*, Volume IV (1950-1957), Saint Augustin – Parole et Silence. 2005
- Mémoire de master 1 d'histoire religieuse : *Des « sages et des savants » aux « tout petits »*. *Aux origines des communautés de l'Arche, 1945-1965* - Antoine Mourges, sous la direction de Michel Fourcade à Montpellier III. 2009

silence car, selon lui, cela correspondait à des « grâces particulières » que personne ne pouvait comprendre.

Quel que soit le bien que le père Thomas Philippe a pu faire et dont beaucoup lui sont reconnaissants, ces agissements et leur justification montrent une conscience faussée qui a fait plusieurs victimes connues et sans doute inconnues, auxquelles il faut rendre justice.

Dans tous les témoignages recueillis, rien n'a été entendu qui mettrait en cause l'Arche et sa mission, bien au contraire.

Nous condamnons fermement ces faits, conscients de la gravité de leur impact dans la vie des victimes. Nous réaffirmons nos regrets et notre compassion pour toutes les personnes concernées. De tels agissements nous conduisent inéluctablement à porter un nouveau regard sur la contribution du Père Thomas aux développements de l'Arche, et sur ses enseignements.

Nous avons tenu à vous informer pour rendre justice aux personnes qui nous ont alertés sur les blessures dont elles ont été victimes et pour éviter que se propagent des rumeurs contradictoires. Nous pensons aussi que cette information contribue à nous faire tous progresser dans une lecture plus authentique et non idéalisée de l'histoire de l'Arche.

Ceci nous donne l'occasion de réaffirmer notre détermination à tout mettre en œuvre au sein de l'Arche pour que les conditions d'accueil et d'accompagnement des membres de nos communautés, ainsi que les politiques et procédures qui régissent notre vie ensemble, puissent garantir le respect et la sollicitude que chacun est en droit d'attendre de la vie communautaire. Nous redisons aussi notre engagement à agir selon la loi et avec une pleine limpidité de communication.

Nous avons conscience de l'effet bouleversant que cette nouvelle peut avoir en particulier pour les plus anciens parmi vous, ou pour les membres des communautés qui ont tissé des liens personnels avec le Père Thomas, ou encore pour ceux dont le cheminement a été imprégné de son enseignement.

Nous nous tenons à votre disposition pour en parler et être à votre écoute, notamment pour discerner la meilleure manière de porter le contenu de cette lettre à la connaissance des membres des communautés que vous estimeriez devoir être informés.

Confiant la Fédération à votre prière, nous vous redisons notre affection et vous adressons nos salutations fraternelles.

Patrick Fontaine



Eileen Glass



Fédération Internationale des Communautés de L'Arche - *International Federation of L'Arche Communities*

25, rue Rosenwald | 75015 Paris | France
Tel. +33 (0)1 53 68 08 00 | Fax +33 (0)1 53 68 08 04
international@larche.org | www.larche.org
SIREN 434 914 370 000 37